

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2025/005

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN DU PERUSIER  
84 300 TAILLADES

**SEANCE DU 20 MARS 2025**

**DELIBERATION  
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr HONORAT GUY Président  
Syndic titulaire : DEVINE Marc - BOURNE Véran - OLIVIER Denis  
Excusés : LIENS Charles – BOUCHET Jean-Claude  
**Syndic suppléant :** CAPELLO Jean Pierre  
Excusés : PELISSIER Laurence – CALVIERE Robert

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mars, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :** BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

=====

**LE SYNDICAT :** OUI l'exposé de son Président,

### **APRES EN AVOIR DELIBERE**

**PROPOSE** à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget supplémentaire 2025 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- **143 327.49 Euros** en section de fonctionnement,
- **114 313.30 Euros** en section d'investissement.

**Oui l'exposé du Président :** la commission syndicale approuve le budget supplémentaire 2025 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

Le syndic



Le Président

Mr HONORAT GUY



**ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF**  
425, Chemin du Pérusier  
84300 LES TAILLADES



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

ID : 084-298401712-20250320-2025\_005-DE